

Les ordres du Temple et de l'Hôpital sur les chemins de Saint-Jacques (XII^e-XIII^e siècles)¹

DAMIEN CARRAZ
(maître de conférences, Université de Clermont-Ferrand 2)

« La première vocation, qui leur avait été attribuée par le seigneur patriarche et par les autres évêques pour la rémission de leurs péchés, était qu'ils préservent les routes et principaux itinéraires des attaques des voleurs et pillards, pour le salut des pèlerins ».

C'est ainsi que l'archevêque Guillaume de Tyr († 1186), qui constitue l'une des sources les plus détaillées – bien que fort partielle – sur les tout débuts des templiers, interprète la vocation initiale des frères guerriers. Cette citation nous introduit d'emblée au cœur du contexte qui a vu naître le « monachisme militaire ». Ce contexte est d'abord marqué par une spiritualité qui renoue avec un idéal évangélique fondé sur la pauvreté volontaire, la vie commune, une exaltation de la pénitence et du sacrifice de soi qui est au cœur de la spiritualité des croisés et des frères guerriers. La pénitence est également au cœur de la démarche du pèlerin dans la mesure où, au Moyen Âge, tout long voyage implique un déracinement temporaire et des risques à la foi physiques et matériels.

La première moitié du XII^e siècle est en effet caractérisée par un développement des pèlerinages qui s'inscrit plus généralement dans une démultiplication des échanges et des communications. Même si la route de Jérusalem était déjà fort empruntée avant 1098, la première croisade a ouvert les portes de la Terre sainte à de nouveaux flux de pèlerins. Attesté depuis le IX^e siècle, l'essor du pèlerinage à Compostelle est exactement contemporain de la naissance des deux grands ordres militaires en Terre sainte, puisque c'est dans les années 1100-1120 que l'archevêque Diego Gelmirez lui donne une impulsion définitive. L'afflux des pèlerins est alors tel qu'il suscite la rédaction d'une œuvre exceptionnelle, vers 1130, le *Guide du pèlerin de saint Jacques*. Depuis l'invention des reliques de l'apôtre, vers 830, la promotion du culte avait déjà été assurée par les rois de Léon puis de Navarre et notamment par Sanche le Grand (1004-1035) qui avait organisé l'accès au sanctuaire.

Dans le contexte de la sacralisation de lutte contre les musulmans d'*al-Andalus*, au cours du XI^e siècle, saint Jacques était devenu le patron de la *Reconquista*, le « *matamoros* » ou « tueur de maures ». En Terre sainte comme en Espagne, on retrouve ce lien entre dévotion pèlerine et guerre sacralisée. Il faut rappeler, en effet, que la croisade n'est rien d'autre qu'un pèlerinage armé. Jusqu'au XIII^e siècle, il n'y a pas de mot spécifique pour désigner la croisade ; le chevalier qui part en croisade conçoit cela comme une pénitence, comme un pèlerinage presque comme un autre. Juridiquement enfin, les privilèges qui protègent les pèlerins (*lex peregrini*) et ceux dont bénéficient les croisés sont exactement les mêmes.

Le dernier élément éclairant la naissance des ordres militaires est celui d'une « révolution de la charité ». La spiritualité évangélique insiste alors sur l'amour du prochain, la *caritas*, et érige en valeur absolue la pauvreté, volontaire mais aussi subie. Le XII^e siècle connaît donc

¹ Ce texte est issu d'une conférence prononcée à la commanderie d'Auzon, le 23 octobre 2010. On a gardé le style oral. Nos remerciements aux collègues suivants qui ont aimablement fourni une partie de la documentation et notamment des illustrations de la conférence : Joan Fuguet Sans (Barcelone), Enrique Rodriguez-Picavea (Madrid), Elena Bellomo (Milan) et Nelly Pousthomis (Toulouse).

l'écllosion d'établissements et d'institutions destinés à accueillir toute les catégories de nécessiteux : hôpitaux, confréries mais aussi, ce qui est nouveau, ordres religieux spécialisés dans l'assistance, comme les Antonins par exemple. Or, ordres militaires et confréries hospitalières partagent un grand nombre de traits communs. Je ne peux développer ici cet aspect, mais j'insiste sur le fait que les frères guerriers participent pleinement de cette spiritualité de la pénitence, de l'éloge de la pauvreté volontaire et de cette quête des Évangiles qui jette sur les routes toujours plus de fidèles...

Revenons donc au témoignage de Guillaume de Tyr. Toutes les sources s'accordent sur le fait que la protection des pèlerins en Terre sainte constitua la mission initiale des templiers. La bulle *Milites Templi*, promulguée dans les années 1130, évoque par exemple ces frères qui « *défendent les pèlerins voyageant vers les Lieux saints, à l'aller et au retour, contre les attaques des païens* ». Les templiers exercent leur mission sur deux routes en particulier : celle du port de Jaffa, où débarquent les navires venus d'Occident, jusqu'à Jérusalem ; et la route de la Ville sainte à la vallée du Jourdain. Sur ces deux grands itinéraires, à partir du milieu du XII^e siècle, les templiers ont établi ou reçu plusieurs points forts, susceptibles de servir de base à des garnisons et, pour certaines, d'héberger des pèlerins. C'est le cas, par exemple, du Toron des Chevaliers (Latrun), situé à mi-distance entre Jaffa et Jérusalem. Cette forteresse placée sur une légère éminence fut donnée aux templiers vers 1150 par le comte de Tolède.

Cette protection des pèlerins constitue une mission inédite pour un ordre religieux ; elle prolonge l'œuvre d'assistance aux voyageurs accomplie par des ordres comme les hospitaliers. Rappelons en effet que l'ordre de l'Hôpital est né d'une confrérie charitable qui existait déjà avant la conquête de Jérusalem par les croisés. Les frères de l'Hôpital avaient donc pour mission de venir en aide à tous les nécessiteux qui se pressaient dans la ville sainte et parmi ceux-ci, bien sûr, les pèlerins. En 1113, une bulle du pape Pascal II consacre la transformation de la pieuse confrérie laïque en véritable ordre religieux dédié à l'assistance. Mais, assez rapidement au cours du XII^e siècle, l'Hôpital se militarisa sur le modèle du Temple devant les nécessités de défense de la Terre sainte. Ainsi, dès les années 1130-1140, les hospitaliers reçurent des places fortes à défendre comme Bayt Gibrin ou le fameux Crac des Chevaliers.

En effet, les princes des États latins incitèrent les templiers d'abord, puis les hospitaliers, à s'engager dans la défense de la Terre sainte. Dès 1129, les templiers participèrent par exemple à une grande expédition du roi Baudouin II contre Damas. La mission initiale de protection des pèlerins finit donc par devenir secondaire avec la participation croissante des deux ordres militaires à de véritables opérations militaires aux côtés des croisés. Après le désastre de Hattin, en 1187, et la prise de Jérusalem par Saladin, le secours des pèlerins se trouva d'autant plus réduit que les ordres militaires avaient perdu les fortifications qu'ils tenaient sur les deux grands itinéraires précédemment cités. Cette mission de protection des pèlerins dut même être rappelée avec vigueur aux templiers par le pape Grégoire IX en 1238 : Jérusalem était à nouveau aux chrétiens, mais pour y accéder depuis Jaffa, il fallait emprunter un couloir menacé par les embuscades des musulmans. Le pape leur intima donc l'ordre de rétablir la sécurité sur cette voie. Mais face à la pression des Ayyoubides puis des Mamelouks, tous les efforts des ordres militaires se concentrèrent sur la défense de ce qui restait de la Terre sainte...

Que la création du Temple ait été étroitement liée à la protection des pèlerins et aux patrouilles routières est donc peu contestable. Mais, assez rapidement, cette mission passa au second plan. D'autre part, ce modèle d'assistance né en Orient est-il transposable à la situation occidentale ? Une historiographie traditionnelle a souvent postulé que les templiers

et les hospitaliers avaient assumé le même rôle sur les routes de Compostelle. En Occident, les ordres militaires ont-ils véritablement joué un rôle dans l'assistance aux pèlerins ? C'est la question que je me propose d'examiner en abordant successivement trois points. Le sujet n'est pas simple et il requiert un minimum de réflexion méthodologique sur les sources et sur quelques notions comme l'assistance ou la route. Une fois ces quelques mises en garde effectuées, nous pourrons faire le point sur la présence des deux ordres militaires au long des chemins de Saint-Jacques. Enfin, nous quitterons un peu la route pour nous efforcer d'entrer au cœur des pratiques de dévotion liées à saint Jacques.

Je m'en tiendrai à une période chronologique limitée aux XII^e-XIII^e siècles, parce qu'elle correspond à l'époque à laquelle le rayonnement des deux principaux ordres militaires fut le plus fort. Quant à l'espace traité, loin de viser à une impossible exhaustivité, je procéderai par éclairages ponctuels à travers des exemples empruntés au Midi français, à l'Italie et au nord de l'Espagne.

I. L'assistance aux pèlerins : une fonction difficile à saisir

A. L'aide aux pèlerins se distingue difficilement des autres formes d'assistance

Les ordres militaires sont donc également des ordres hospitaliers, mais avec une nuance : le Temple exerce la charité par obligation, dans la droite file du monachisme bénédictin dont il est l'héritier. L'aumône est notamment pratiquée lors du décès d'un frère. Par exemple, la règle invite à nourrir un pauvre pendant 40 jours à la suite de la mort d'un templier. Comme la règle de saint Benoît le recommandait, les frères devaient donc faire œuvre d'hospitalité et notamment envers les pauvres, au nombre desquels on compte les pèlerins. Dans l'ensemble, l'ordre n'a jamais failli à ces obligations. Quand on leur reprocha de négliger les pauvres, lors de leur procès, les templiers s'en défendirent avec énergie.

Les templiers ont toujours tendu vers cet idéal, comme l'illustre un chapiteau de l'église Santa Coloma de Queralt (Bell-lloc, Catalogne) où l'on distingue un frère posant son manteau sur individu agenouillé, symbole bien sûr de la vocation d'assistance. Ce détail se trouve au portail d'une église de la région de Tarragone construite au XIII^e s. par un lignage très lié au Temple. Mais sur la même frise sculptée, on retrouve un guerrier combattant un lion. Cette figure, que l'on retrouve ailleurs dans l'iconographie templière, comme à Perugia en Ombrie, symbolise la lutte spirituelle à laquelle le templier se livre dans son for intérieur mais aussi la lutte guerrière contre le mal incarné par les musulmans. Sur le motif sculpté de Santa Coloma de Queralt, on retrouve donc bien les deux facettes, militaire et caritative, de la mission du Temple. La situation est différente pour l'Hôpital car l'assistance est au cœur de sa vocation : il suffit de s'arrêter aux statuts qui consacrent plusieurs chapitres au soin des pauvres et des malades, alors qu'on ne trouve pas d'équivalent dans la règle du Temple. Et, là encore, les hospitaliers s'efforcèrent toujours de s'acquitter de cette mission, même en temps de difficultés économiques.

Toutefois, au-delà des prescriptions des règles, l'assistance et notamment l'hospitalité restent difficiles à attester dans les sources du Moyen Âge. On croit parfois que toute maison de l'Hôpital était dotée d'une structure d'accueil. Ce ne fut absolument pas le cas. Si les grands hôpitaux successifs de Jérusalem, d'Acre et de Rhodes sont restés célèbres, l'ordre de Saint-Jean géra très peu d'établissements hospitaliers effectifs en Occident. Cette réalité est plus valable encore pour le Temple : combien d'hôpitaux n'a-t-on pas faussement attribués à cet ordre ? Si l'on vérifie au cas par cas dans les sources médiévales, on constate en effet :

1) que le vocabulaire est ambigu : ainsi le terme « *hospitale* » que l'on pourrait traduire un peu vite par « hôpital » s'applique souvent à une simple maison.

2) que lorsqu'un véritable hôpital est attesté, son existence se révèle souvent éphémère ; les traces archivistiques sont fugaces. Ainsi, lorsqu'ils reçoivent un hôpital à la suite d'une donation, il n'est pas rare que les templiers se déchargent de sa gestion. Par exemple, en 1169, les frères reçoivent un hôpital à Reggio Emilia, en Italie du Nord. La ville se trouve pourtant sur axe majeur, la *Via Emilia*, empruntée par les voyageurs et les pèlerins. Pourtant, les templiers confient aussitôt l'administration de cet hôpital à un groupe de laïcs.

Les deux ordres étaient, certes, tenus d'assurer l'hospitalité, mais cela n'implique pas forcément qu'il aient possédé de véritables structures d'accueil. Une simple pièce dans une commanderie suffisait à accueillir quelques voyageurs occasionnels et surtout des hôtes de marque. Par là, je veux montrer que, dans de très nombreux cas, il est bien difficile de distinguer l'assistance prodiguée aux pèlerins de l'activité charitable des deux ordres en général. Même dans les lieux où les ordres ont pu gérer de véritables hôpitaux – on en donnera des exemples plus bas –, il n'est jamais certains que ces derniers étaient spécialement dédiés aux pèlerins. Il faut rappeler ici l'absence de spécialisation des hôpitaux médiévaux qui pouvaient accueillir aussi bien des pauvres, des voyageurs de toutes sortes ou de véritables malades. Il y avait certes quelques structures spécialement destinées aux pèlerins, mais la plupart des hôpitaux étaient ouverts à tous les nécessiteux, sans distinction.

Pour attester du lien entre ordres militaires et pèlerinage, on insiste souvent sur la présence de leurs commanderies le long des grandes voies de communications. Voyons ce qu'il en est.

B. Réseaux des commanderies et voies de circulation

L'investissement par les ordres des grandes voies de communication est un fait indéniable. Quelle que soit la région où ils sont étudiés, leur implantation présente les mêmes caractéristiques :

- un quadrillage tout à fait cohérent du territoire où les maisons sont rarement espacées de plus d'un trentaine de km l'une de l'autre.
- des sites d'implantation liés aux réseaux routiers ou hydrographiques.

Ces aspects ont notamment été étudiés en Italie, où les chercheurs ont beaucoup insisté sur la correspondance entre l'implantation des ordres militaires et les tracés de la *via francigena* : fort fréquenté par les marchands, ce réseau routier qui reliait l'Europe du Nord à la péninsule italienne constituait aussi l'un des grands axes de pèlerinage de l'Europe médiévale. Par exemple, en Toscane, le long de la voie, Lucques, Florence, San Gimignano, Sienne ou Grosseto accueillait toutes une commanderie du Temple. Or, la plupart de ces maisons étaient installées hors les murs des villes, près d'une porte de l'enceinte, donc sur un axe routier. Parfois encore, ces maisons géraient un hôpital. Cette présence s'explique, bien sûr, par le rôle que les frères jouaient sur les itinéraires de pèlerinage – mais on verra plus loin qu'il ne s'agit que d'une explication parmi d'autres. Surtout, ce rôle est-il pour autant généralisable à n'importe quelle région ?

Prenons le cas de l'Auvergne où une vingtaine de commanderies jalonnent le « chemin français ». La carte de l'implantation des ordres militaires autorise deux constatations. La première est que les hospitaliers sont plus implantés que les templiers sur les chemins. Il s'agit d'une situation que l'on pourrait généraliser à presque tous les espaces et qui est logique compte tenu de la vocation plus foncièrement caritative des premiers. La seconde remarque est que les commanderies le long du chemin français sont séparées de 20-30 km, soit la distance parcourue à pied en une journée. Pourtant, il est très décevant de constater que l'hébergement des voyageurs est fort mal documenté. À l'échelle de tout le diocèse de Clermont, seul un procès verbal de visite de la commanderie de La Tourette, au nord de Riom, mentionne un hospice, doté d'une porte donnant sur la rue et probablement destiné à accueillir les hôtes. Mais cette mention date de 1615 et elle ne présuppose en rien une fonction d'accueil

remontant à l'époque des templiers ! En réalité, les ordres militaires n'ont pas organisé leur réseau en fonction des chemins de pèlerinage, mais de leurs propres besoins.

Beaucoup d'érudits ont eu tendance à broder à partir de représentations romantiques des ordres militaires et du pèlerinage, mais sans s'appuyer sur la moindre source médiévale. Prenons Montsaunès. Le site est presque trop beau : une commanderie templière implantée au milieu du XII^e siècle, connue pour les représentations assez hermétiques de sa chapelle. Comme souvent, la maison occupe une position de carrefour, à la jonction de la plaine toulousaine et des couloirs de pénétration pyrénéens. Une coquille Saint-Jacques sur le linteau d'un logis attenant à l'église ainsi qu'une plaque tombe comportant trois coquilles suffisent à certains pour imaginer des flots de pèlerins guidés et accueillis par les templiers. Mais ces quelques témoignages remontent au XVII^e siècle et on chercherait en vain toute trace de la fonction d'assistance dans les archives des XII^e-XIII^e siècles, pourtant riches pour ce site ! À part le vocable de l'église dédié à Saint-Jacques et l'emplacement du site, aucune source médiévale ne vient formellement confirmer que cette commanderie a joué un rôle important pour les pèlerins.

Il faut donc se départir de certains mythes :

- en Occident, les templiers, pas plus que les hospitaliers, n'ont assuré la « police des routes ». Ils avaient autres choses à faire...

- contrairement à ce que l'on peut lire dans l'érudition locale, il n'y avait pas d'« itinéraires templiers » où les pèlerins se rendraient « d'étape templière en étape templière ».

- enfin, d'aucuns imaginent volontiers les templiers en guides de montagne, notamment dans les cols pyrénéens. Certes, la fonction du templier comme guide du pèlerin se retrouve déjà dans la littérature médiévale. Dans le roman *Bueve de Hantone*, composé vers 1225, un templier guide un pèlerin vers la terre de Hermne pour trouver le roi Bueve. Mais dans la réalité, aucune source n'atteste concrètement de ce rôle en Occident...

Il faut donc se méfier de ce que l'on lit parfois. D'abord parce que ce que l'on appelle un « chemin de pèlerinage » est en réalité un écheveau de chemins possibles. Il faut rappeler ici la dimension évolutive de la route au Moyen Âge ; la notion de cheminement est d'ailleurs plus appropriée car les chemins possibles varient en fonction des générations, des saisons, du contexte politique du moment... Il est donc *a priori* exclu que les commanderies aient pu servir de relais systématiques sur ces itinéraires multiples et, de surcroît, changeants au cours du temps... Ensuite, si les commanderies étaient nombreuses, elle abritaient des effectifs fort modestes. La moyenne, pour une maison rurale de base, est d'un maximum de cinq frères. Ceux-là étaient entièrement occupés à la gestion foncière et économique de la commanderie et ils avaient donc bien autre chose à faire qu'à courir les chemins pour servir de guides et de gardiens aux pèlerins. Comme on le verra, seules d'importantes commanderies, situées sur des carrefours majeurs, ont pu se préoccuper des voyageurs de façon régulière. Enfin, rappelons que les ordres militaires n'étaient évidemment pas seuls à exercer l'hospitalité. Edmond-René Labande, l'un des meilleurs spécialistes du pèlerinage en France, parle de « *voies littéralement saturées de postes d'accueil* » sur les routes de Compostelle : prieurés clunisiens, hôpitaux, auberges, etc... Des établissements, comme la Dômerie d'Aubrac sur la *via podensis*, ou bien même certains ordres, comme Saint-Jacques du Hautpas, assumaient essentiellement l'accueil des pèlerins. Dans un tel contexte d'encadrement, templiers et hospitaliers n'étaient pas indispensables : la fonction d'accueil ne fut certes pas inexistante, mais elle n'a pu être que périphérique dans la plupart des commanderies par rapport aux autres missions que ces dernières devaient assumer.

Il ne s'agit pas de contester la fonction d'accueil des pèlerins assumée par certaines commanderies, mais de la ramener à de plus justes proportions et de nuancer l'idée d'un rapprochement bien trop systématique entre commanderies et itinéraires de pèlerinages.

II. Les commanderies sur les voies de Saint-Jacques

A. Le cas ibérique

L'idée que les ordres militaires, et spécialement les templiers, ont systématiquement cherché à s'implanter le long des chemins de Saint-Jacques relève donc du mythe. On les trouve sur les chemins, comme on les trouve dans les riches campagnes, les ports, les villes... Et surtout, leur implantation est loin d'être motivée par la seule présence des pèlerins. Examinons la situation à l'échelle d'un espace géographique.

Prenons le cas de la Péninsule ibérique sur laquelle les études sont nombreuses et emportent en général l'adhésion. Une carte de l'implantation de quatre principaux ordres (Temple, Hôpital, Santiago, Calatrava) au long de l'itinéraire navarrais et castillans permet d'abord de confirmer la prédominance de l'Hôpital. Les hospitaliers sont tout au long du chemin de Saint-Jacques, alors que les templiers ont préféré concentrer leur présence en quelques points.

Ainsi, en Navarre, le Temple ne tient que deux commanderies quand l'Hôpital en a une vingtaine.

En ces terres de reconquête, l'action du Temple semble parfois pouvoir être rapprochée de la situation de la Terre sainte. Ainsi, on retrouve parfois les frères comme gardiens de forteresses sises au bord du chemin. Lerida était un point important du chemin vers lequel confluaient les différents itinéraires venant des Pyrénées et de la côte – pour les pèlerins débarquant à Tarragone ou à Barcelone ou venant des Pyrénées. Or, sur une colline proche de la ville, près du Sègre et sur la route de Saragosse à Huesca, le Temple installa la commanderie de Gardeny. Dans sa chapelle, les pèlerins vénéraient une image de la Vierge et la commanderie paraît avoir possédé un hôpital (dont il ne reste pas trace archéologique). Le château était donc fréquenté par les voyageurs, mais sa fonction principale était bien de défendre le verrou d'accès vers Lerida.

Un peu plus loin vers le Nord, le voyageur rencontrait le château-commanderie de Monzon qui gardait un passage sur le rio Cinca. Or, on retrouve ici le type du château installé sur une éminence surveillant un passage. Les templiers recevaient sans doute des hôtes dans leur réfectoire parmi lesquels, peut-être des pèlerins de Saint-Jacques. Mais l'une des grandes ressources de cette commanderie était surtout l'exploitation des ponts sur le Cinca. Sur le passage de Castejon, près du château, le commandeur encaissait toutes les taxes liées à la traversée. À la tête du pont, il y avait un hôpital et une chapelle dédiée au Sauveur et à la Vierge gérés par une confrérie de chapelains dépendant du Temple. En plus des services spirituels et caritatifs rendus aux pèlerins, les confrères devaient entretenir le pont. Entretien un pont au Moyen Âge, c'est déjà un acte de charité en soi. Mais il n'est pas gratuit dans la mesure où des péages sont toujours attachés à la gestion d'un pont. On retrouve donc souvent, en Italie du Nord notamment, cet intérêt des templiers pour la possession de ponts...

Quelques autres commanderies établies le long du chemin ont pu servir de refuge aux pèlerins, comme Faro et Ponferrada, mais là n'était, encore une fois, pas leur seul rôle. Ponferrada est une ville-carrefour liée au pèlerinage où s'installe une commanderie du Temple, dans la seconde moitié du XII^e siècle. Pourtant, l'historien a bien du mal à déterminer exactement l'activité d'assistance des frères car les sources montrent surtout les templiers

occupés à étendre leur emprise économique sur la ville et la région. Le dernier exemple va dans le même sens : Puente la Reina, lieu de jonction des quatre itinéraires français, est bien sûr une ville emblématique du chemin de Saint-Jacques. Vers 1146, le roi de Navarre Garcia Ramirez donne la vieille ville aux templiers. Dans un autre acte de la même époque, il les autorise à « *vendre pain et vin aux pèlerins, et à donner l'hospitalité à tout pauvre voyageur, pour l'amour de Dieu mais pas contre de l'argent* ». Mais au delà de cette mention, on ne sait pas grand chose de l'activité concrète de cette commanderie à l'époque templière. On sait seulement qu'il faudra attendre le milieu du XV^e siècle, pour que les hospitaliers, héritiers des biens du Temple, établissent enfin un hôpital en ce lieu !

De fait, c'est bien l'Hôpital qui joua le rôle le plus important sur le *camino francés*. En 1126, le roi de Léon Alphonse VII donne à l'Hôpital le lieu d'Atapuerca et la charte spécifie que le site se trouve « *in medio camini Sancti Jacobi* » (« au milieu du chemin de Saint-Jacques »). Dès lors, l'ordre va s'appliquer à étendre ses droits juridictionnels en ce lieux, notamment en se faisant concéder par le roi un *fuero*, c'est-à-dire une charte de privilèges. Ce qui intéresse les frères, c'est d'abord d'augmenter leurs revenus dans une place de marché liée au pèlerinage. Par la suite, l'Hôpital établit un réseau de maisons parmi lesquelles se détachent Puente Fitero, Puente de Órbigo et Portomarín, situés chacun au franchissement d'un cours d'eau. On suppose donc que ces établissements abritaient un dortoir où les voyageurs pouvaient se reposer des peines du trajet, assorti d'une chapelle et, pour les plus importants d'entre eux, d'un hôpital semblable à celui qui est attesté à Puente Fitero en 1255 et qui était desservi par une demi-douzaine de frères.

Plus en aval du chemin, les hospitaliers ont investi les passes pyrénéennes, bien plus que les templiers. Aragnouet (Hautes-Pyrénées), contrairement à ce que l'on lit parfois, n'était pas une commanderie templière, mais bien hospitalière. La chapelle, construite en 1160-1170, était complétée d'un hospice, aujourd'hui détruit, desservi par les Hospitaliers jusqu'au XVII^e siècle. Le site fournit un bon cas d'école parce que la structure d'accueil est surtout connue pour l'époque moderne. En fait, il resterait un véritable travail de recherche à mener sur la vie de ces maisons d'accueil sur la longue durée... Avec l'implication coûteuse de l'Hôpital dans la lutte contre les Ottomans en Méditerranée et avec les difficultés économiques du bas Moyen Âge, il est très probable que beaucoup d'hospices durent être délaissés par l'ordre. C'est un phénomène que l'on retrouve à la fin du Moyen Âge pour la plupart des ordres hospitaliers dans un contexte de laïcisation et de municipalisation de l'assistance.

Certes, les ordres militaires sont donc présents sur tous ces sites liés au pèlerinage. Mais, à l'exception peut-être des sites de montagne comme Aragnouet, l'assistance aux pèlerins constitue rarement le premier motif de leur présence.

B. Pèlerinage et vocation économique des commanderies

En Occident, la vocation essentielle des commanderies était d'alimenter la guerre sainte en argent, en matériel militaire et en provisions. C'est la raison pour laquelle les ordres militaires ont développé une économie résolument tournée vers la spéculation foncière et la production agricole.

Le lien physique avec la Terre sainte, qui vivait alors comme sous perfusion de l'Occident, peut être illustré par les implantations portuaires. On peut évoquer certaines de ces commanderies car elles nous ramènent au pèlerinage. Je prendrai ici l'exemple de la Provence.

Marseille constituait une plaque tournante de la logistique des ordres militaires en Méditerranée occidentale. Présents depuis les années 1170, templiers comme hospitaliers s'installèrent sur le port, au plus près des activités maritimes et commerciales. Chaque ordre y

entretenait chacun une flotte de deux ou trois naves. Mais ces navires ne servaient pas seulement aux marchandises et aux combattants des ordres eux-mêmes car ces derniers s'étaient également engagés dans une activité lucrative : le transport des pèlerins et des croisés. En 1216, le Temple et l'Hôpital obtinrent de l'empereur la liberté de navigation à partir de Marseille en direction de la Terre sainte ou de l'Espagne, ainsi que le droit de transporter marchands et pèlerins. La mention de l'Espagne doit nous arrêter : la région constituait certes un front contre les musulmans où les ordres militaires étaient donc susceptibles d'envoyer des renforts à partir de la Provence. Mais on oublie souvent que beaucoup de pèlerins de Compostelle se rendaient également en Péninsule ibérique par les voies maritimes. En 1234, un autre accord avec la commune de Marseille permit aux deux ordres d'envoyer en Syrie chacun deux navires par an. Chaque vaisseau pourrait embarquer jusqu'à 1 500 pèlerins. Or, l'âpreté du conflit qui a précédé ce règlement donne une mesure des enjeux financiers représentés par ce « trafic de pèlerins ».

Autre port provençal lié à la croisade, Saint-Gilles-du-Gard est aussi bien connu pour constituer le point de départ de la *Via Tolosana*. Ici comme souvent, un important pèlerinage se greffe sur le chemin de Saint-Jacques : celui-ci est dédié à l'ermite Gilles. Ce n'est donc pas un hasard si le bourg monastique accueille l'un des premiers établissements de l'Hôpital en Occident, mentionné pour la première fois en 1113 et doté d'un *xenodochium*, c'est-à-dire d'un lieu d'accueil. Les templiers s'implantent, quant à eux, une trentaine d'années plus tard avec la protection des comtes de Toulouse. L'implantation des ordres militaires, rejetés hors les murs, illustre ce que l'on a dit plus haut sur le lien topographique entre routes et commanderies : elles bordent la chaussée qui, depuis l'essor du pèlerinage, avait été aménagée entre la ville et le port du Rhône.

Partout, on retrouve ce caractère de voie passante qui permettaient sans doute d'orienter fidèles et voyageurs vers les commanderies. Mais en même temps, ces routes assuraient la liaison avec les possessions foncières des ordres dans les campagnes. Avec le pèlerinage, Saint-Gilles était en outre devenu une importante place de foires où officiaient plus de trois cents changeurs. Or, les ordres militaires avaient obtenu que, outre le cloître bénédictin, l'activité des changeurs se tienne exclusivement dans l'enceinte de leurs commanderies. Saint-Gilles constituait certes un centre lié aux pèlerinages, mais c'était aussi un port d'embarquement pour la Terre sainte, une cité marchande et le pôle d'organisation d'un terroir que les frères ont largement contribué à aménager.

Délaissons pour finir les lieux liés au pèlerinage, pour essayer de trouver les hommes et leur spiritualité.

III. Ordres militaires et dévotions pèlerines

A. Témoignages concrets de l'assistance aux pèlerins

Si la fonction d'hospitalité est difficile à établir, l'aide financière prodiguée aux voyageurs est mieux attestée par les sources. En effet, les « marcheurs de Dieu » se sont parfois adressés aux commanderies pour financer leur voyage. Là encore, il n'y a rien de spécifique aux frères guerriers ; tous les établissements monastiques prêtaient de l'argent et rendaient donc ce genre de service. Les frères concédaient donc des prêts et, classiquement, se remboursaient en touchant l'usufruit de la terre gagée. En outre, celle-ci leur demeurait si le voyageur ne revenait pas de son périple.

Comme la prise de croix, le départ en pèlerinage constituait un moment solennel, marqué d'abord par le besoin de mettre ses affaires en ordre. Dans les chartes des ordres militaires provençaux, il n'est pas rare que le pèlerin sur le départ pour Saint-Jacques confirme une

donation ou bien dicte son testament. Ce faisant, il gratifie les commanderies de nouveaux biens pour s'assurer des prières des frères. On peut donner en exemple l'extrait d'une charte passée en 1157 par un chevalier auprès de la commanderie templière de Richerenches, dans le Vaucluse :

« ... moi, Armand de Bourdeaux, je donne à Dieu, à la Vierge, et aux frères du Temple, et à la maison de Richerenches, les droits de pâture sur tous mes territoires et je confirme les donations que j'ai faites jadis. J'ai fait cette donation alors que je me dirigeais vers Saint-Jacques, devant le château de Camaret... ».

Le climat de ferveur qui s'instaure dans ces moments là se concrétise souvent par l'entrée du pèlerin dans la confraternité d'un ordre militaire, autrement dit par une association spirituelle. Cela peut être suggéré par cet extrait de charte de 1170 recopiée dans le Cartulaire de la commanderie du Temple de Saint-Gilles :

« Au nom de Dieu, moi, R. Bertrand de Néjan, au service de Dieu, me rendant à Saint-Jacques, je me donne comme [con]frère dans la vie comme dans la mort à la maison de la milice du Temple de Saint-Gilles. Et lorsque la mort me touchera, je veux être inhumé dans son cimetière ou bien dans un autre cimetière du Temple. Aussi, pour mon salut et pour celui de mes parents, et pour la rémission de nos péchés, je donne certains de mes honneurs [= biens], à savoir... ».

À Saint-Gilles, R. Bertrand de Néjan se donne à l'ordre et obtient ainsi d'être enseveli dans n'importe quel cimetière templier, s'il venait à mourir, probablement sur le chemin de Saint-Jacques. Ce type de donation comme confrère, qui ouvre la voie à une vraie entrée dans les ordres, s'inscrit totalement dans la démarche pénitentielle qui préside au pèlerinage.

Enfin, cette charte nous introduit à une autre fonction des ordres militaires assez bien attestée : celle de l'inhumation des pèlerins et de tous les individus déracinés. En général, les évêques consentaient à laisser aux commanderies et aux hôpitaux l'inhumation des fidèles décédés loin de leur paroisse d'origine. L'inhumation des pèlerins finit donc par constituer un privilège reconnu aux ordres militaires par le droit canon. L'enjeu n'était pas mince car les ordres qui accueillaient ainsi les pèlerins dans leurs cimetières pouvaient se saisir de leurs biens ou bénéficier de legs – or, tous les pèlerins n'étaient pas forcément pauvres !

Le cas du prieuré de l'Hôpital de Toulouse, qui a récemment bénéficié d'un programme de recherche exceptionnel, permet d'illustrer cet aspect. Toulouse et ses sanctuaires à reliques constituaient une étape importante vers Compostelle. L'installation des deux ordres y fut précoce : dès 1114 pour l'Hôpital et vingt ans plus tard pour le Temple. Pourtant, il fallut attendre 1408 pour que l'ordre de Saint-Jean ouvre un hôpital dans l'ancienne maison du Temple. Le prieuré de l'Hôpital a fait l'objet de plusieurs campagnes archéologiques. Le cimetière qui en dépendait et qui était ouvert aux paroissiens a été complètement fouillé. Sur les quelques 1 700 sépultures mises au jour et s'échelonnant entre le XII^e siècle et la fin du Moyen Âge, une centaine peuvent être attribuées à des Jacquaires. Ce qui échappe largement aux sources écrites, c'est-à-dire l'accueil des pèlerins, dans la vie comme dans la mort, devrait donc continuer à être révélé par l'archéologie. Le prieuré hospitalier a livré d'autres trésors, parmi lesquels quatre enfeus découverts dans l'une des ailes du cloître. Le splendide décor de l'un de ces enfeus nous ramène à notre sujet puisqu'il offre une magnifique représentation de l'apôtre Jacques. Jacques le Majeur fait donc partie des saints intercesseurs probablement choisis par le chevalier Pierre de Toulouse qui reposait dans cet enfeu. En effet, il est fort probable en effet que la thématique de la fresque renvoie davantage à la spiritualité du commanditaire de l'enfeu qu'à l'Hôpital lui-même. Toutefois, la question doit être posée pour finir : templiers et hospitaliers vouaient-ils un culte particulier à saint Jacques ? Et sinon, quelles dévotions ont-ils popularisées sur le chemin ?

B. Ordres militaires et culte des saints au long du chemin

Quelques églises des ordres militaires étaient dédiées à l'apôtre Jacques, telle celle de Montsaunès évoquée plus haut ou bien encore celle de San Gemignano, en Toscane. Pourtant, même sur le chemin de Saint-Jacques, ce vocable est minoritaire au profit des dédicaces à la Vierge pour le Temple et à Saint-Jean pour l'Hôpital.

Il resterait à faire l'inventaire des reliques possédées par les commanderies ou bien à étudier l'iconographie liée à Saint-Jacques. Cela n'a pas été fait systématiquement et on ne peut qu'évoquer des exemples rares et isolés. Au nombre de ceux-ci, l'église paroissiale du village de Jabrun, dans le Cantal, qui dépendait de la commanderie du Temple de La Garde-Roussillon (à la limite Cantal-Aveyron). La console d'une chapelle latérale offre la figure d'un pèlerin de saint Jacques. De tels détails sont bien sûr intéressants, mais il est toujours fort difficile d'évaluer la part des templiers dans ces choix iconographiques qui apparaissent ici de façon isolée...

En réalité, les indices d'une dévotion particulière des templiers et des hospitaliers à l'égard de saint Jacques restent modestes. En revanche, les frères ont parfaitement su capter les flux de pèlerins de Compostelle pour promouvoir certains de leurs propres sanctuaires. Le *Guide de Saint-Jacques* montre bien, en effet, que le chemin pouvait être détourné vers un sanctuaire local. On dispose de quelques exemples attachés au Temple sur le trajet ibérique. Je terminerai en en citant deux.

Dans la Ribera catalane, la commanderie de Horta était implantée à la jonction de chemins de transhumance et du chemin de Saint-Jacques. Or, les pèlerins venaient y vénérer une statue de la Vierge connue sous le nom de la Virgen dels Angels. Ils devaient nécessairement dévier un peu de la chemin pour rejoindre ce lieu d'ancienne tradition érémitique juché sur la montagne de Santa Barbarà... L'attraction de l'église templière de Villasirga, en Castille, est plus connue encore. Située sur une étape importante du chemin français, entre Burgos et Léon, sa fondation remonte sans doute à la fin du XII^e siècle. Il s'agit d'un important sanctuaire de dévotion mariale qui apparaît dans les *Cantiguas de Santa Maria* du roi Alphonse X le Sage. Cette grande église qui a adopté le gothique français n'est pas exactement sur la route, mais son ampleur la rend visible de loin. Avant que ne s'affirma la réputation du sanctuaire, la route de pèlerinage délaissait Villasirga pour un itinéraire qui passait à 5 km au nord. Or, on a constaté que le chemin s'était déplacé au cours du XIII^e siècle. L'église bénéficia également de la dévotion de la famille royale puisqu'elle accueillit la sépulture de l'infant Felipe, frère cadet d'Alphonse X et mort en 1274. Les templiers surent donc manifestement capter les flux de pèlerins se rendant à Saint-Jacques. Mais il est difficile de démontrer qu'ils établirent à Villasirga une véritable structure d'accueil. La présence d'un hôpital ne peut être que suggérée par un récit de miracle mettant en scène un marchand allemand atteint de paralysie générale, que ses compagnons, au retour de Compostelle, décidèrent de laisser à Villasirga dans un lieu décrit comme bien adapté à son état. Il y avait donc peut-être un hôpital à Villasirga, mais rien ne prouve qu'il dépendait bien de la commanderie du Temple...

C'est donc sur ce dernier exemple, qui montre encore la difficulté que l'on a pour établir avec des faits objectifs les liens entre ordres militaires et chemins de Saint-Jacques, que j'achève mon propos.

BIBLIOGRAPHIE

BELLOMO (E.), *The Templar Order in North-west Italy. 1142-c.1330*, Leiden-Boston, Brill, 2008 (The Medieval Mediterranean, 72).

CARRAZ (D.), *L'Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005.

CAUCCI VON SAUCKEN (P.), « Militia sacra e cura peregrinorum : ordini militari ed ospitalieri e peregrinaggio », dans CAUCCI VON SAUCKEN (P.) (éd.), *Santiago, Roma, Jerusalén, actas del III Congreso internacional de estudios jacobeos*, Saint-Jacques-de-Compostelle, 1999, pp. 29-50.

DEMURGER (A.), *Les Templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2005.

FOREY (A. J.), « The Charitable Activities of the Templars », *Viator*, 34, 2003, pp. 109-141.

FUGUET SANS (J.), « Maisons templières des chemins ibériques de Saint-Jacques », dans *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII^e-XIV^e siècle)*, Toulouse, 2006 (Cahiers de Fanjeaux, n° 41), pp. 265-293.

FUGUET SANS (J.), PLAZA (C.), *Los Templarios en la Península ibérica*, Barcelone, El Cobre Ediciones, 2006

JOSSERAND (Ph.), « Le Temple et le culte marial au long du chemin de Saint-Jacques : la commanderie de Villalcàzar de Sirga », dans BOUCHERON (P.), CHIFFOLEAU (J.) (éd.), *Religion et société urbaine au Moyen Âge. Etudes offertes à Jean-Louis Biget*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pp. 313-332.

LABANDE (É.-R.), *Pauper et peregrinus. Problèmes, comportements et mentalités du pèlerin chrétien*, Turnhout, Brepols, 2004 (Culture et société médiévales, 3).

MATELLANES MERCHAN (J. V.), RODRIGUEZ-PICAVEA MATILLA (E.), « Las ordenes militares en las etapas castellanas del camino de Santiago », dans SANTIAGO-OTERO (H.), *El camino de Santiago. La hospitalidad monastica y las peregrinaciones*, Salamanca, Junta de Castilla y Leon, 1992, pp. 343-364.

PERICARD-MEA (D.), *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, Paris, 2000.

POUSTHOMIS-DALLE (N.), « Histoire et archéologie de la commanderie-grand-prieuré des hospitaliers de Saint-Jean à Toulouse : état de la recherche », dans *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII^e-XIV^e siècle)*, Toulouse, 2006 (Cahiers de Fanjeaux, n° 41), pp. 239-264.

Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge, JOSSERAND (Ph.), BERIOU (N.) (éd.), Paris, Fayard, 2009.